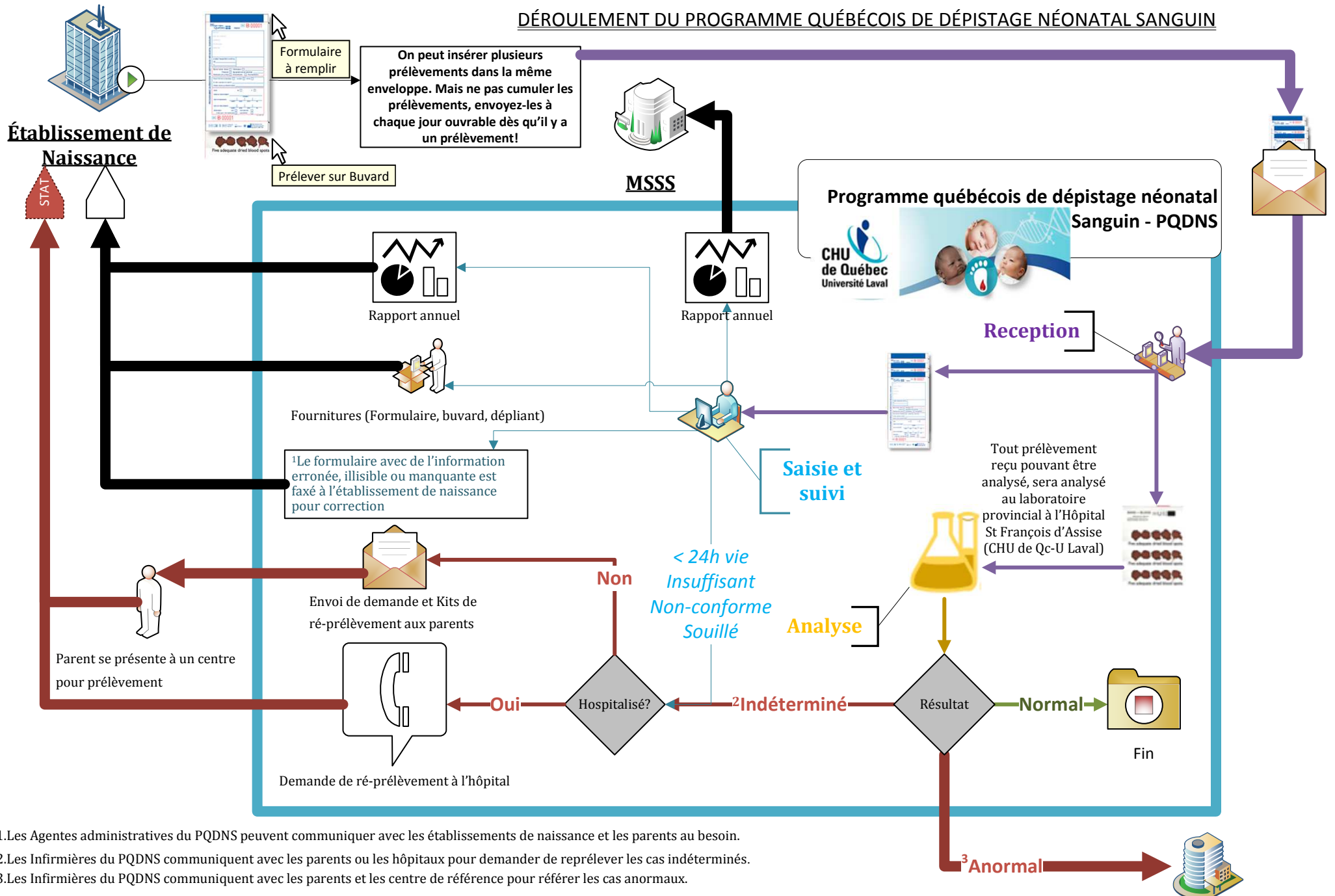


DÉROULEMENT DU PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE NÉONATAL SANGUIN



1. Les Agentes administratives du PQDNS peuvent communiquer avec les établissements de naissance et les parents au besoin.
2. Les Infirmières du PQDNS communiquent avec les parents ou les hôpitaux pour demander de reprélever les cas indéterminés.
3. Les Infirmières du PQDNS communiquent avec les parents et les centre de référence pour référer les cas anormaux.

AUCUNE REPRODUCTION COMPLÈTE OU PARTIELLE DE CE DOCUMENT N'EST PERMISE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU CHU DE QUÉBEC-UNIVERSITÉ LAVAL.©

CHU de Québec-Université Laval, 2019

MC(conception du document)-MTB/YG-PQDNS2019

**Enfant référé à l'hôpital
centre de référence**